

Février
2018

La mission, présidée par Pierre Mathiot, a remis son rapport au ministre le 25 janvier après plusieurs dizaines d'auditions. Le Sgen-CFDT fait le point sur les hypothèses, rumeurs et intox qui circulent à quelques jours des premières décisions de Jean-Michel Blanquer qui seront dévoilées en conseil des ministres le 14 février.

LE CALENDRIER DE LA RÉFORME DU BAC EST INTENABLE...

VRAI L'absence de continuité des politiques publiques d'Éducation induit que tout changement doit être réalisé dans un délai extrêmement contraint.

Ainsi, le ministère envisage quelques semaines à peine de concertation avec les organisations syndicales, en février, avant ses annonces, pour une mise en œuvre de la réforme en seconde dès la rentrée 2018 !

Ces délais imposés rendent les conditions de travail insupportables pour les personnels à la fois sur l'assimilation et sur la maîtrise des changements attendus (programmes, architecture...). Ces délais trop courts empêchent de s'approprier la philosophie générale de leurs missions.

Pour le Sgen-CFDT, une réforme à la rentrée 2018, c'est juste pas possible !

C'EST PLIÉ, NOUS N'AVONS PAS VOIX AU CHAPITRE

VRAI ET FAUX Les consultations ont été nombreuses et le rapport final présente plusieurs pistes au ministre. La balle est donc désormais dans son camp.

Mais pour l'instant, celui-ci ne nous a pas habitués à écouter ce que les personnels ont à dire, et le délai de consultation des syndicats est ridicule (deux semaines). La responsabilité de certaines organisations syndicales est grande : elles dévoient le dialogue social en affichant avant même le début des concertations son hostilité à tout changement, mais « en même temps » participent aux discussions pour obtenir des « lignes rouges » qui en fait pèseront sur le travail des personnels (ainsi l'anonymisation systématique des copies pour le contrôle continu).

Pour le Sgen-CFDT, le rôle des organisations syndicales représentatives est bien de discuter de l'impact du projet ministériel sur les conditions de travail de tous les personnels et de garantir qu'on leur fasse confiance !

L'OBJECTIF DE LA RÉFORME DU BAC ET DU LYCÉE EST DE FAIRE DES ÉCONOMIES

VRAI Vu les dotations horaires globales (DHG) distribuées cette année pour la rentrée prochaine et les annonces relatives au budget de l'Éducation nationale, il apparaît certain que le gouvernement a l'intention de rééquilibrer le coût d'un élève entre le primaire et le secondaire. Le lycée, avec ses multiples options notamment, risque d'en faire les frais. La volonté de réduire à quatre le nombre d'épreuves terminales illustre l'objectif de réduction du coût du bac, dénoncé, notamment, par la Cour des comptes depuis des lustres.

Pour le Sgen-CFDT, toute réforme nécessite des moyens conséquents (formation, concertation...) pour réussir la période de transition !

RÉFORMER LE LYCÉE ACTUEL, CE SERAIT ACCENTUER LES INÉGALITÉS

FAUX Regardons l'état de la discrimination sociale dans le système actuel : 77 % des lauréats du bac enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14 % un baccalauréat technologique et 9 % un baccalauréat professionnel, alors que la répartition est respectivement de 34 %, 22 % et 44 % pour les enfants d'ouvriers.

Pour le Sgen-CFDT, la situation actuelle est inacceptable !

LA SEMESTRIALISATION, UNE USINE À GAZ

PLUTÔT VRAI, MAIS PAS D'ACTUALITÉ ! Le rapport propose essentiellement de passer du trimestre au semestre pour avoir un temps plus long et rappelle que cette organisation existe déjà dans les lycées... en BTS et CPGE. Si la semestrialisation s'arrête là, cela ne change donc rien à l'organisation actuelle.

Ce qui inquiète certains, c'est la possibilité pour les élèves de changer d'enseignement entre le premier et le deuxième semestre, car la crainte serait alors de voir les emplois du temps des enseignants varier d'un semestre à l'autre sans préavis et sans garde-fou.

Pour autant, à l'heure actuelle, la définition hebdomadaire est toute relative et ne protège pas les collègues de l'intensification du travail : conseils de classe, convocations diverses pour préparer les sujets d'examen, évaluations en cours d'année (ECA), contrôles communs à organiser, etc.

Pour le Sgen-CFDT, il faut limiter strictement le temps de présence au lycée – et pas seulement le temps de cours.

Il revendique un service prenant en compte TOUTES les heures faites dans l'établissement : heures de cours, heures de réunion, heures de concertation, heures de présence entre les heures de cours...

Or, aucune modification statutaire n'est prévue, ce qui rend dans les faits la semestrialisation à horaire variable impossible, contrairement à ce que laissent supposer d'autres organisations syndicales.